

Déclaration de 2019 du Conseil de la CCE

XXVI^e session ordinaire du Conseil

Montréal, le 25 juin 2019 — Au cours des vingt-cinq dernières années, les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis, en collaboration avec la société civile de toute l'Amérique du Nord, ont uni leurs efforts par l'entremise de la Commission de coopération environnementale (CCE) afin de faire progresser l'application des priorités environnementales. Mise sur pied en 1994 en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), la CCE constitue une tribune novatrice et fructueuse dans un cadre de coopération trilatérale qui donne lieu à la participation des gouvernements, des collectivités locales et autochtones, des universités, du secteur privé et de la jeunesse, en vue de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain alors qu'on assiste à un élargissement des échanges commerciaux.

D'Oklahoma City à Mexico

En cette année marquant le vingt-cinquième anniversaire de la CCE, nous avons entrepris des projets relatifs aux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes que nous avons annoncés lors de notre session ordinaire de 2018 tenue à Oklahoma City. Ces projets visent à améliorer notre degré de préparation, d'intervention et de résilience à l'égard de ces phénomènes extrêmes, et ce, en renforçant nos capacités d'exercer un suivi des sécheresses, des feux de forêt et de la fumée qu'ils dégagent, de détecter ces feux à distance et d'établir le coût des inondations. Nous avons également constitué le Réseau nord-américain pour l'écoinnovation afin de fournir les connaissances, les ressources et les outils nécessaires aux jeunes et aux collectivités pour qu'ils fassent preuve de leadership dans les domaines de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement durable.

Aujourd'hui, notre tribune publique offre aux spécialistes des gouvernements, des organisations non gouvernementales et du secteur privé, ainsi qu'aux membres du grand public, un fructueux lieu de discussions sur l'économie circulaire et l'écoefficacité. Nous avons étudié les synergies et les possibilités de conjuguer les efforts déployés sur les plans national et continental en vue de réaliser des activités au sein de la société civile et du secteur privé, et d'obtenir ainsi des résultats positifs à l'égard des déchets marins, du gaspillage et des déchets alimentaires, et d'atténuer les répercussions que ces phénomènes ont sur l'environnement, les écosystèmes, le climat et l'économie.

Plan opérationnel de la CCE pour 2019 et 2020

Nous sommes heureux d'avoir achevé la mise en œuvre de notre Plan opérationnel pour 2017 et 2018, et d'annoncer la publication de celui des deux prochaines années. Au cours des deux dernières, nous avons entrepris des démarches trilatérales visant à réduire les déchets marins dans des bassins hydrographiques communs, notamment en pilotant les efforts déployés dans le bassin de la mer des Salish, à la frontière américano-canadienne, et dans le bassin du fleuve

Tijuana, à la frontière américano-mexicaine. Nous avons en outre fourni des outils aux chaînes d'approvisionnement des usines de fabrication de produits chimiques et de construction automobile afin qu'elles puissent gérer leur consommation d'énergie, diminuer leurs coûts et réduire toutes les émissions, dont celles de gaz à effet de serre, et améliorer ainsi leur concurrentialité et la santé du public. Nous avons aussi élaboré des lignes directrices et des outils pour que les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les consommateurs puissent mesurer et réduire le plus possible les déchets alimentaires de façon à optimiser le potentiel économique et la durabilité de ces activités, ainsi que leurs effets bénéfiques sur le climat. Tablant sur ces réussites, le nouveau Plan opérationnel vise à poursuivre le renforcement de nos capacités dans ces domaines clés, de même qu'à l'égard de la gestion et du transfert des déchets dangereux, des aires marines protégées, des pollinisateurs, des écosystèmes, de la résilience aux conditions météorologiques et climatiques, et des connaissances écologiques traditionnelles. Par ailleurs, nos travaux à l'échelle continentale relativement aux déchets marins et aux phénomènes climatiques extrêmes permettent de recueillir de l'information des plus utiles qui peut également servir à appuyer les efforts déployés au sein d'autres tribunes telles que le Groupe des 20.

Innovation, entrepreneuriat et partenariats chez les jeunes dans une optique de croissance verte

Nous avons mené à bien la troisième édition du Défi Innovation jeunesse destinée à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes afin de favoriser le développement durable. C'est avec fierté que nous soutenons les projets gagnants, lesquels ont porté sur la transformation de déchets en matériaux durables afin de remplacer les blocs de maçonnerie et des éléments de mobilier, sur la transformation des déchets organiques en nourriture animale de qualité, ainsi que sur l'utilisation de robots afin de recourir à la lumière ultraviolette pour remplacer les pesticides dans les fraisières.

Engagement des intervenants et action communautaire

Nous sommes reconnaissants de la précieuse contribution du Comité consultatif public mixte (CCPM) de même que de son engagement permanent à l'égard de la société civile, car ils éclairent nos travaux visant à renforcer les collectivités et à les rendre plus résilientes aux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. Nous poursuivons également nos activités destinées à autonomiser la société civile ainsi que les collectivités locales et autochtones afin qu'elles puissent contribuer à résoudre les questions que suscite la durabilité. Dans cette optique, nous consacrons des ressources à la reconduction du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE), lequel vise à soutenir les projets d'action communautaire à l'échelle locale.

Par ailleurs, les intervenants continuent de miser sur le processus de communications sur les questions d'application des lois (SEM, selon l'acronyme anglais), car la CCE a reçu l'an dernier cinq communications visant à promouvoir l'application efficace des lois de l'environnement dans nos trois pays.

Envisager l'avenir

Au moment de clore la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la CCE, nous sommes fiers qu'elle ait été la première tribune trilatérale à promouvoir la collaboration en matière de protection de l'environnement en Amérique du Nord. Nous réfléchissons à l'avenir et à la modernisation de notre collaboration constante, et partageons la même optique quant à la manière dont cette tribune doit continuer à faire progresser l'application des priorités sur les plans commercial et environnemental, tout en renforçant la protection des écosystèmes et de l'environnement, et en favorisant l'innovation et les partenariats en vue d'une croissance durable. Nous tenons également à remercier César Rafael Chávez de la précieuse contribution et de l'engagement dont il a fait preuve au cours de ses trois années à la direction du Secrétariat de la CCE.

Nous nous réjouissons à l'avance de nous réunir l'an prochain au Canada.